

### UNITÉ 3.1. (U31, SOUS-ÉPREUVE E31) : Surveiller, améliorer, modifier les équipements.

#### • Contenu

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales :

<b>CP1.4</b>	Exécuter des opérations de surveillance et d'inspection
<b>CP1.5</b>	Exécuter des travaux d'amélioration ou de modification du bien.
<b>CP4.1</b>	Recevoir et transmettre des informations
<b>CP4.2</b>	Rédiger et argumenter des comptes rendus.

#### • Contexte professionnel

Service de maintenance d'équipements industriels.

#### • Nature de l'activité

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches des activités A1, A2 et A5 :

##### ▪ **Activité 1 : Réaliser la maintenance corrective**

###### ▫ *Tâche 4 : Rendre compte de son intervention*

(Rédiger le compte rendu de son intervention ; Renseigner le temps d'intervention ; Produire les informations destinées aux utilisateurs ; Proposer des améliorations si nécessaire ; Restituer les pièces et les consommables non utilisés).

###### ▫ *Tâche 5 : Actualiser le dossier technique des biens*

(Fournir les éléments nécessaires à la mise à jour de la documentation technique ; Actualiser la liste des composants ou des pièces de rechange ; Renseigner l'historique des pannes ou des défaillances ; Exprimer les besoins de réapprovisionnement ; Proposer des modifications de procédures).

##### ▪ **Activité 2 : Réaliser la maintenance préventive**

###### ▫ *Tâche 1 : Réaliser des opérations de surveillance*

(Prendre en compte une demande de surveillance ; Mettre en œuvre les mesures de sécurité liées aux opérations de surveillance ; Mettre en œuvre les appareils de mesure, de contrôle... selon les procédures ; Collecter les mesures, réaliser les contrôles et la surveillance du bien).

###### ▫ *Tâche 3 : Alerter si une anomalie est constatée*

(Détecter une anomalie ; Détecter une différence par rapport la situation habituelle ; Prévenir la hiérarchie, les utilisateurs et autres intervenants ; Consigner le bien si nécessaire).

##### ▪ **Activité 3 : Mettre en œuvre des améliorations, des modifications**

###### ▫ *Tâche 2 : Préparer et réaliser l'amélioration ou la modification*

(Formaliser la solution et la faire valider ; Identifier et vérifier les matériels nécessaires à l'intervention ; Identifier les risques ; Préparer les outillages et les documents nécessaires ; Vérifier les conditions de son intervention).

##### ▪ **Activité 5 : Communiquer avec le(s) utilisateur(s), le(s) client(s) et au sein d'une équipe**

###### ▫ *Tâche 1 : Dialoguer au sein d'une équipe, d'un groupe de réflexion*

(Questionner, écouter, reformuler ; Réfléchir et travailler en groupe).

###### ▫ *Tâche 2 : Signaler, transmettre des informations*

(Rédiger une synthèse sur les problèmes et les solutions traités en groupe ; Présenter une synthèse (commentaires, schémas, croquis...) ; Réaliser un compte rendu d'intervention avec mise à jour de documents techniques ; Signaler des écarts oralement et par écrit ; Transmettre des consignes d'un point de vue maintenance).